



LES MOTS QUI FÂCHENT...

Petit glossaire de précautions sémantiques en psychiatrie



CONTEXTE

Un constat : les journalistes mesurent de plus en plus l'importance de traiter le sujet des troubles mentaux, première cause de handicap dans le monde et pourtant, ils demeurent mal informés sur ces questions.

En région Nord - Pas-de-Calais, la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale a initié un partenariat unique avec l'Ecole Supérieure de Journalisme.

L'objectif : sensibiliser les journalistes et futurs journalistes aux grandes notions de la maladie mentale et de la psychiatrie.

Avec ce carrefour d'actualité animé par l'Association des internes en psychiatrie, les étudiants futurs journalistes seront plongés dans l'univers de la santé mentale. Une rencontre générationnelle qui permettra également de créer les réseaux professionnels de demain.

Les auteurs :

- Alexandra Colin,
- Damien Galland,
- Charles-Edouard Notredame

Internes de psychiatrie, faculté de médecine Henri Warembourg, Université Lille 2



EN GUISE D'INTRODUCTION

Maladie mentale ?

Bien que les maladies mentales les plus fréquentes soient aujourd'hui bien décrites, circonscrire la notion de maladie mentale au sens général reste compliqué. L'OMS nous propose la définition suivante :

« Les troubles mentaux regroupent un vaste ensemble de problèmes, dont les symptômes diffèrent. Mais ils se caractérisent généralement par une combinaison de pensées, d'émotions, de comportements et de rapports avec autrui anormaux. »

La santé mentale serait alors « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

Toujours selon l'OMS, à l'horizon 2020, les maladies psychiatriques seront la première cause d'invalidité dans le monde devant les maladies cardiovasculaires et le cancer. En France, les maladies mentales concernent environ 12 millions de personnes.

Un psychiatre, pour quoi faire ?

Le psychiatre est le médecin spécialiste des troubles mentaux. Comme tout médecin, il remplit des missions d'information, de soin et de prévention dans le domaine de la santé mentale. Il pose des diagnostics et prend en charge les patients via la coordination de leurs soins, la prescription de médicaments adaptés lorsque nécessaires et la psychothérapie. Il travaille en collaboration avec les autres acteurs de la santé mentale et peut intervenir dans des lieux aussi divers que l'hôpital, la prison, les Cellules d'Urgence ou le Centre Médico-Psychologique. Expert, il est consulté dans le domaine judiciaire. Universitaire, il remplit également des missions de recherche et d'enseignement. Les services de psychiatrie accueillent les patients en souffrance psychique, librement ou sans leur consentement lorsque leur état mental ne le permet pas et qu'il existe un risque pour eux-mêmes, pour l'ordre public ou la sûreté des personnes.

GLOSSAIRE



A Accès de folie

La notion d'accès de folie n'a pas de sens à soi seule. L'absence de symptôme spécifique ou d'examen complémentaire permettant d'affirmer une maladie mentale explique qu'un diagnostic ne puisse se poser que sur la base de son évolution. Conséquences : aucun psychiatre ne peut prédire avec certitude comment évoluera un « accès de folie », ni être sûr que son diagnostic restera inchangé dans le temps.

Asile

Auparavant, terme servant à définir un établissement accueillant les personnes réputées aliénées.

La dénomination est devenue obsolète et est à remplacer par le terme d'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM, entièrement dédiés à la psychiatrie) ou celui d'hôpital psychiatrique (dépendant d'un hôpital général).



C Camisole physique, camisole chimique

Les camisoles étaient avant tout utilisées au siècle dernier. Elles véhiculent l'image d'une psychiatrie coercitive, visant à briser les volontés. Elles ont disparu depuis l'invention des neuroleptiques. En effet, même s'il arrive que la psychiatrie moderne ait recours à la sédation, l'isolement ou la contention, il s'agit de soins, pensées et pratiques ponctuellement, avec mesure et bienveillance, afin d'apaiser le patient, le protéger de lui-même ou protéger les autres quand il est agité et perd le contrôle du fait de ses troubles.

Cellule d'urgence

La cellule d'urgence médico psychologique est un dispositif de prise en charge de groupes de personnes ayant été exposés à un événement potentiellement traumatisant.



Le but de cette cellule est d'informer, de dépister chez ces

personnes des signes de traumatisme psychique, et d'organiser des soins si nécessaire.

La maladie mentale induite par un événement traumatisant est l'état de stress post-traumatique. Elle a été décrite pour la première fois chez les soldats chez qui elle est particulièrement fréquente. Elle se manifeste principalement par des flashbacks fréquents, des cauchemars récurrents, et un état d'anxiété.

D Dément

La démence est une maladie de la cognition. La plus connue est la maladie d'Alzheimer. Les pathologies démentielles sont à l'origine d'une multitude de symptômes mais touchent notamment les capacités de mémoire, de raisonnement, d'orientation...

Dépression (nerveuse)

La dépression est une maladie complexe. Elle ne résume pas à une tristesse de l'humeur, mais touche également l'envie de faire des choses, la concentration, le plaisir, l'appétit, le sommeil. La vision de l'avenir est pessimiste. C'est un état la plupart du temps transitoire, en rupture franche avec l'état antérieur du sujet, et qui touche toutes les sphères de sa vie: familiale, sociale, professionnelle.

Le suicide n'est pas forcément lié à la dépression. Toutes les maladies mentales sont des facteurs de risque suicidaires.

Déséquilibré/fou/aliéné

Chacun a sa représentation du fou, du déséquilibré ou de l'aliéné : qu'il s'agisse du bizarre, du dangereux, de celui qui parle seul ou réalise des actes insensés, le symptôme est pris pour diagnostic. Cet imaginaire collectif recouvre trop ou trop peu de réalités cliniques en psychiatrie. Le plus souvent, les représentations du fou correspondent à la schizophrénie, maladie appartenant à la catégorie des psychoses (altération du sens de la réalité) et caractérisée par l'association d'un délire (croyances fausses ou irrationnelles), d'hallucinations (voir ou entendre ce qui n'existe pas) et d'une désorganisation de la pensée, du comportement et des émotions. La maladie débute habituellement entre 15 et 35

ans. Elle touche 1 % de la population et est responsable d'un handicap fonctionnel et social majeur. Cependant une prise en soin adaptée permet de stabiliser la maladie et d'en réduire l'impact.

I Interné

Le terme « interné », employé principalement par le passé, désignait une personne hospitalisée dans un établissement de santé mentale contre sa volonté. De nos jours, on lui préférera celui de patient hospitalisé sous contrainte.

Il existe deux types d'hospitalisation possible en milieu psychiatrique. Toute personne le désirant et dont l'état le nécessite peut être hospitalisée en service psychiatrique de façon « libre », c'est-à-dire avec son accord. Quand une personne nécessite des soins psychiatriques, que son état mental rend son consentement impossible et qu'il existe un danger pour lui-même ou pour autrui, elle peut être hospitalisée contre sa volonté, « sous contrainte », par décision médicale. Il existe 2 types de soins sous contrainte : à la demande d'une tierce personne en cas de dangerosité pour soi-même ou à la demande d'un représentant de l'état en cas de dangerosité pour autrui ou de trouble à l'ordre public.

M Maniaque

La manie est un état que l'on peut caractériser comme étant l'inverse de la dépression. La personne en état maniaque n'est donc pas un Monsieur Propre, mais quelqu'un d'anormalement joyeux, exubérant, accéléré tant dans ses pensées que ses actes, familier voire désinhibé, ne dormant plus tout en se sentant très en forme...

L'accès maniaque est retrouvé dans le trouble bipolaire, anciennement appelé psychose maniaco-dépressive. C'est une maladie de l'humeur qui entraîne chez les sujets des épisodes dépressifs et maniaques.

P Personnalité multiple

Quoi qu'il fasse le bonheur des romanciers et des scénaristes, le trouble de personnalité multiple est un trouble très rare, sujet à controverse. Il s'agirait, chez une même personne, de la coexistence de personnalités aux caractéristiques distinctes qui s'exprimeraient à tour de rôle. Contrairement à ce que l'on entend souvent, il n'est pas synonyme de schizophrénie.



Psy

Psychologue, psychiatre et psychothérapeute sont trois termes qui renvoient à des types d'intervenants pouvant avoir un rôle sur la santé mentale d'un individu.

Un psychothérapeute est un soignant qui dispense une psychothérapie, méthode de traitement ou d'accompagnement d'une ou plusieurs personnes souffrant de problèmes psychologiques. Il peut être psychologue ou psychiatre.

Un psychiatre est un docteur en médecine dont la spécialité est la santé mentale. Il peut donc prescrire des traitements médicamenteux, poser les indications d'une hospitalisation et orienter le patient vers d'autres professionnels de santé.

Un psychologue est un professionnel de la psychologie, non médecin, qui a pour but de préserver, maintenir ou améliorer la qualité de vie ou le bien-être de l'individu et sa santé psychique, au travers d'entretiens individuels ou collectifs.

Psychopathe

La personnalité désigne une association de traits comportementaux et psychologiques qui distingue chaque individu. Un trouble de la personnalité est défini par un ou plusieurs traits qui peuvent engendrer chez l'individu une souffrance ainsi qu'une potentielle inadaptation aux attentes sociétales. Il existe différents troubles de la personnalité (histrionique, borderline, narcissique, psychopathe, etc.). Il s'agit du trouble psychiatrique le plus fréquemment diagnostiqué. Un trouble de personnalité ne peut être « guéri » puisqu'il définit un fonctionnement stable et constitué. Cependant, certains traits peuvent être modulés afin de diminuer les souffrances qu'ils engendrent sur le patient.

La personnalité psychopathe est un trouble de la personnalité caractérisé notamment par un comportement antisocial (défiant les lois), un manque de remords et une impulsivité. La personne peut avoir un mode de vie instable. Malgré des termes se rapprochant, les personnes psychopathes sont très rarement psychotiques.

Psychotique

La psychose correspond à un trouble mental caractérisé par une altération du sens de la réalité. Elle peut se manifester par des symptômes tels que les hallucinations (perception sans objet) ou le délire (croyance erronée et inflexible). Il s'agit d'un terme générique qui regroupe plusieurs pathologies dont la schizophrénie.



Schizophrénie

La schizophrénie est une forme de psychose classiquement associée à 3 types de symptômes : le délire et les hallucinations, la désorganisation de la pensée, des émotions et du comportement et une tendance au repli. Il s'agit d'une pathologie particulièrement invalidante. Contrairement à une idée répandue, les personnes souffrant de schizophrénie sont 7 fois plus souvent victimes qu'auteurs de violence.

Simulateur

Simuler ses symptômes suppose de les produire en toute conscience, comme moyen d'atteindre un objectif. La question de la conscience est complexe en psychiatrie et n'est pas une notion dichotomique (on peut être partiellement conscient d'un trouble). Bien que beaucoup de signes paraissent démonstratifs, étranges ou « faux », ils ne sont qu'exceptionnellement le fruit de son libre exercice.



Troubles du comportement

Le comportement peut être défini comme étant la manière d'agir. Son trouble peut se manifester par de l'agitation, de l'instabilité, de l'agressivité, du bruit, de l'hyperactivité, ou au contraire une passivité excessive, etc.

C'est un symptôme qui peut avoir de nombreuses origines, dont seulement certaines sont médicales. De plus, toutes les causes des troubles du comportement d'origine médicale ne sont pas d'ordre mental (exemple des tumeurs cérébrales ou des hypoglycémies).

Il est à préciser qu'un diagnostic ne peut être posé à partir du seul trouble du comportement (par exemple, le fait de parler seul peut se retrouver dans la schizophrénie, mais aussi dans la manie, ou dans la démence).

Contact presse : Nathalie Pauwels
Chargée des relations presse, Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Nord - Pas-de-Calais
Tél. : 06 27 91 21 42
presse.f2rsm@santementale5962.com
www.santementale5962.com